



PFCIGL-INFOS

BULLETIN BIMESTRIEL

**N° 1
JUILLET-AOÛT 2024**

**DU PROJET DE FACILITATION DU COMMERCE ET INTEGRATION DANS LA
REGION DES GRANDS LACS**

FINANCE PAR LA BANQUE MONDIALE



».

**Faciliter les échanges et améliorer la
commercialisation des chaînes
de valeur**

EDITORIAL



Chers lecteurs,

Voici, lancé le premier numéro de votre bulletin d'information PFCIGL-Infos qui va paraître tous les deux mois.

Loin d'être une parution de plus, ce canal reflètera le dynamisme inouï de l'expertise du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs financé par la Banque Mondiale.

Toutes les informations à paraître dans ce bulletin graviteront autour de l'objectif de développement du PFCIGL, celui de :

« Faciliter les échanges et d'améliorer la commercialisation des chaînes de valeur sélectionnées, ciblant principalement les petits commerçants et les femmes commerçantes dans les régions frontalières de la région des Grands Lacs ».

Cet objectif sera, lui-même, atteint à travers la mise en œuvre des activités inscrites dans ses 4 composantes qui sont :

1. Améliorer l'environnement réglementaire pour le

commerce transfrontalier.

La composante est sous-tendue par les sous-composantes suivantes :

-Simplification des procédures pour les petits commerçants et réforme ;

- Mise en œuvre du système de frontières intelligentes et Intégration régionale de la coordination et du suivi dans le COMESA.

2. Améliorer les infrastructures commerciales de base. La composante comporte les sous-composantes de:

-Réhabilitation et modernisation des Postes Frontières ;
-Construction et aménagement des marchés frontaliers ;

-Amélioration des ports lacustres et Construction et Réhabilitation des routes d'accès locales.

3. Appuyer la commercialisation des chaînes de valeur transfrontalières sélectionnées, avec comme sous-composantes :

-Investissements dans le développement des chaînes de transformation et l'aména-

gement d'infrastructures pour la production de biens d'exportation à haute valeur ajoutée ;

-Activités de promotion des exportations de produits sélectionnés et ;

-Appui à l'étiquetage, la certification et la conformité de produits sélectionnés.

4. Appui à la mise en œuvre et suivi et évaluation.

Cette composante englobe les sous-composantes :

-Appui à la mise en œuvre et communication et
-Développement et mise en œuvre d'un système de suivi et d'évaluation du Projet.

Nous espérons que vous trouverez dans ce bulletin des informations édifiantes et inspiratrices, particulièrement en matière de développement du commerce transfrontalier.

Bonne lecture

Mme Clotilde NIZIGAMA
Coordonnateur du
PFCIGL

Le PFCIGL pour la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires



Ouverture de l'atelier par Son Excellence le Premier Ministre Gervais Ndirakobuca (au milieu)

Eliminer les barrières tarifaires et non tarifaires identifiées à la frontière entre le Burundi et la RDC, tel a été le centre de l'Atelier de haut niveau sur la facilitation du commerce et l'élimination desdites barrières entravant les échanges sur les frontières burundo-congolaises.

Organisé par le Ministère du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme sous le haut patronage de la Primature burundaise avec l'appui du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs-PFCIGL financé par la Banque Mondiale, l'atelier visait spécifiquement la promotion des échanges commerciaux et les voies et moyens de tirer profit de l'Accord commercial signé entre le Burundi et la RDC.

« Le Burundi doit favoriser un commerce extérieur compétitif et catalyseur du développement. Il doit nouer un partenariat stratégique à fort impact commercial visible », a souligné son Excellence le Premier Ministre, Gervais Ndirakobuca à l'ouverture de l'atelier.

Le commerce avec la RDC est très intéressant pour le Burundi dans la mesure où, d'après un expert, 56% des exportations du pays s'effectuent vers la RDC, ce pays devenant un meilleur marché d'écoulement des produits burundais.

Quelques défis à contourner pour un commerce transfrontalier adéquat.

La parole donnée aux commerçants transfrontaliers a permis d'exhiber les problèmes vécus quotidiennement à la frontière. En effet, il a été signalé une lenteur dans l'octroi de l'autorisation d'exportation, la multiplicité des barrières non tarifaires au long de la route reliant le Burundi et la RDC. « Le temps perdu à la frontière c'est, pour nous de l'argent perdu », a indiqué une commerçante lors de l'atelier.

La non publication de la liste des produits prohibés et non prohibés à l'importation tout comme à l'exportation, la corruption allant jusqu'à la confiscation de leurs produits, pe-

petits soient-ils constituent d'autres obstacles. « Même pour 2 kilos de haricot ou de viande, des agents sur les frontières demandent de l'argent, faute de quoi ces produits sont saisis, puis brûlés », souligne un autre commerçant.

Même si de nombreuses barrières non tarifaires ont été réduites, les petits commerçants en signalent dans certaines localités. La non facilitation des formalités douanières pour les produits venant du Congo constitue une perte pour le Burundi car, les congolais peuvent payer en devises pour les produits qu'ils achètent au pays.

Les petits commerçants indiquent qu'ils échangent souvent leur argent en RDC en payant même les services leur rendus en Fbu. Cela devient, en effet, une grande perte pour le Burundi.

Des cas de harcèlement des femmes commerçantes et une hygiène précaire sont également signalés aux Postes Frontières.



Participants (milieu: la Coordinatrice du PFCIGL)

Des mesures pour endiguer les défis tarifaires identifiés

Pour éliminer les barrières tarifaires et non tarifaires, l'opérationnalisation du Régime Commercial Simplifié (RECOS) s'avère crucial.

Pour faciliter l'exportation vers la RDC, l'Autorité chargée des migrations au Burundi s'est engagée à rendre fonctionnelle la carte dite « Ujirani mwema » à partir du 12 août 2024 pour une validité pouvant aller jusqu'à trois mois.

Les commerçants devront, quant à eux, éviter de donner de fausses déclarations sur ces produits.

La facilitation des échanges exigera notamment la modernisation des douanes, l'adoption du système de guichets uniques et le renforcement de la sécurisation des frontières.



Intervention

S'agissant du problème de change, la libéralisation du cours de change et la facilitation du commerce aux commerçants congolais ramèneraient au Burundi beaucoup de devises et la monnaie burundaise échangée et utilisée en RDC.

Le paiement des taxes n'est permis qu'au lieu de chargement et de déchargement des marchandises.

La redynamisation du Comité national chargé de la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires, l'application des sanctions aux agents de police et l'informatisation des services frontaliers sont autant d'autres mesures consenties lors de l'atelier.

Quant au problème de harcèlement des femmes commerçantes, la sensibilisation sur la problématique « genre » s'avère indispensable.

Ce n'est, en fin de compte, que la professionnalisation des agents frontaliers qui rendra plus applicables toutes les solutions envisagées. ■

Six chaînes de valeur sélectionnées pour bénéficier de l'appui du Projet de Facilitation du Commerce Burundi-RDC



Ouverture de l'atelier par M. Gérard Niyokindi, Assistant du Ministre en charge du Commerce

Le Burundi connaît déjà les chaînes de valeur prioritaires à appuyer dans le cadre du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs-PFCIGL.

Cela est ressorti d'un atelier organisé à cette fin en date du 16 juillet 2024 à Bujumbura par le Ministère du commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme avec l'appui de ce projet et qui a vu participation de plusieurs organisations institutions partenaires de ce Projet.

« La sélection de ces chaînes de valeur est une des étapes d'une analyse de l'état des lieux des chaînes de valeur de l'agrobusiness actuellement en cours dont l'objectif global est de connaître l'état des lieux des chaînes de valeur des produits agricoles à fort potentiel de croissance et d'exportation dans la région », a indiqué l'Assistant du Ministre en charge du Commerce, M. Gérard Niyokindi lors de l'ouverture de l'atelier.

Les chaînes de valeur choisies

C'est le Groupement AGREER-CUFORE qui a présenté les étapes et les résultats d'une étude ayant abouti au choix par les membres de la Mission de huit, puis de cinq chaînes de valeur soumis à l'atelier pour validation.

C'est ainsi qu'après de vifs échanges entre les participants, une liste de six chaînes de valeur: farine de maïs, farine de manioc, jus d'ananas, huile de palme, oignon, tomate transformée a été adoptée et validée pour bénéficier de l'appui du PFCIGL. La liste devra faire objet d'un diagnostic approfondi.

L'atelier a souligné la nécessité de collaborer avec d'autres projets intervenant en amont des chaînes de valeur.

Il faudra également capitaliser les acquis existants, en l'occurrence les unités installées à Cibitoke pour la transformation du maïs, de la tomate et de l'ananas qui ne sont pas actuellement fonctionnels et/ou qui sont sous-exploitées.

Un accompagnement des acteurs qui sont les producteurs, les consommateurs et les commerçants devra également être mené conformément aux normes de qualité des produits agricoles, surtout ceux destinés à l'exportation.



Intervention d'un membre du Groupement AGREER-CUFORE



Présentation des Chaînes de valeur à valider



Animation de l'atelier par un expert du PFCIGL

Le PFCIGL a comme objectif de développement *commercialisation des chaînes de valeur sélectionnées, ciblant principalement les petits commerçants et les femmes commerçantes dans les régions frontalières de la région des Grands Lacs* ».

Il est en train de répondre nombreux défis identifiés dans la Stratégie Nationale de Promotion du Commerce Transfrontalier, spécifiquement aux obstacles les plus contraignants le long de la frontières entre la République du Burundi et la République Démocratique du Congo.



Intervention



Intervention



Intervention

Ces difficultés sont liées au passage aux frontières pour les petits commerçants nécessitant les reformes des procédures de gestion des frontières, à la faiblesse des infrastructures , au manque d'installation appropriées pour la collecte, le groupage, la transformation , le conditionnement, l'étiquetage ainsi que le stockage des marchandises à commercialiser ■

Sensibilisation des agents des postes-frontières sur les violences basées sur le Genre dans le cadre de la facilitation du commerce entre le Burundi et la RDC



Ouverture de l'atelier par M. Gérard Niyokindi, Assistant du Ministre en charge du Commerce



Participants

Plus de 120 acteurs(93 hommes et 32 femmes) des services techniques œuvrant aux Postes Frontières et des représentants de l'administration locale viennent d'être sensibilisés sur les risques des violences basées sur le genre dans le cadre des activités du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs-PFCIGL.

L'atelier de sensibilisation est aligné au Plan de prévention, d'atténuation et riposte en matière d'Exploitation et Abus sexuels / Harcèlement Sexuel (EAS/HS) conforme aux bonnes pratiques de la Banque Mondiale en cette matière.

La prévention des Abus Sexuels et du Harcèlement Sexuel, une nécessité au lieu de travail

Lors de la formation, les participants ont été initiés aux concepts et aux formes de Violences Basées sur le Genre, aux facteurs favorisant les Violences basées sur le Genre (VBG). Ils ont pu découvrir comment les risques de VBG EAS/HS peuvent être liés aux activités du PFCIGL et aux interactions entre les usagers des Postes Frontières et les services y affectés. A travers le code de conduite, ils ont pris connaissance des actes interdits et les sanctions possibles en cas de non-respect et quelques articles de la loi bu-

rundaise interdisant les actes d'EAS/HS et autres formes des VBG.

D'après l'Assistant au Ministère en charge du Commerce, ce sont surtout les femmes exerçant le commerce transfrontalier, qui subissent ainsi de telles violences.

Les participants se sont rendus compte que dans la société Burundaise, les VBG touchent plus les femmes que les hommes. Ils ont noté que les Exploitations et Abus Sexuels ainsi que le Harcèlement Sexuel au travail sont plus susceptibles à se produire au travail. En identifiant eux-mêmes ces risques lors des interactions entre usagers des Postes Frontières et les services y affectés, les participants ont finalement trouvé ultime de s'en prévenir.



Présentation du PFCIGL par un de ses Spécialistes

Défis à contourner pour lutter contre les violences basées sur le Genre aux Postes Frontières

Parmi les situations de nature à causer des exploitations et abus/harcèlement sexuels, les participants ont identifié le manque d'accès par les bénéficiaires féminins aux avantages et services du Projet, la faiblesse des services de contrôle sur les points d'entrée, le manque de documents requis de voyage, le commerce illégal et la fraude, la non/sous déclaration des marchandises, le favoritisme dans le contrôle des documents, l'abus de pouvoirs, le manque de locaux pour la fouille des personnes et des marchandises, le dépassement des heures de traversée des frontières, les circonstances de recrutement de la main d'œuvre par les entreprises attributaires ainsi que d'autres situations pouvant causer des sollicitations à caractère sexuel.

Il est ressorti, de la séance de sensibilisation que, quelle que soit la forme de violence, celle-ci a des incidences sur la santé mentale, psychologique et physique des femmes, les répercussions socioéconomiques étant également légion

Que faire pour contourner ces défis ?

Pour faire face aux défis identifiés, les participants ont recommandé la sensibilisation des commerçants transfrontaliers sur les bonnes pratiques commerciales et les risques des VBG. Il faut, selon eux, lutter contre les mensonges y relatifs, notamment via des sanctions.

Aussi faut-il impliquer l'administration dans la sensibilisation sur le commerce transfrontalier et tout ce qu'il implique.



Intervention



Présentation sur les VBG par un expert du PFCIGL



Intervention



Travaux de Groupe



Intervention

L'introduction des caméras, des scanners et l'aménagement des salles appropriées pour la fouille sur tous les Postes Frontières a été jugée indispensables. ■

CONTEXTE STRATEGIQUE DU PFCIGL

Contexte régional et national

- La pandémie mondiale de coronavirus (COVID-19) a eu des impacts économiques sans précédent sur tous les pays.
- Les perturbations dues à la pandémie sont survenues à un moment où l'environnement des échanges commerciaux de l'Afrique était très prometteur.
- Cependant, le commerce à travers le continent doit faire face à divers défis qui entravent la réalisation des objectifs des accords et initiatives régionales pour le commerce.
- Le commerce à travers le continent doit faire face à divers défis qui entravent la réalisation des objectifs des accords et initiatives régionales pour le commerce.
- Les flux commerciaux à petite échelle sont particulièrement sensibles aux obstacles au commerce transfrontalier.
- Outre les obstacles procéduraux, l'absence ou le délabrement des infrastructures commerciales à la frontière contribue à créer un environnement commercial médiocre.
- Pourtant, le petit commerce transfrontalier contribue fortement à réduire les conflits impliquant les citoyens, et en particulier la violence en rapport au genre
- Cependant, les petits commerçants et les petites et moyennes entreprises (PME) des régions frontalières ne sont pas toujours en mesure de réagir aux améliorations de l'environnement commercial transfrontalier régional
- Les femmes participant aux chaînes de valeur sont particulièrement limitées dans leur capacité à participer au commerce transfrontalier
- En dépit du rôle important que les entreprises appartenant à des femmes jouent dans les chaînes de valeur régionales, des écarts de rentabilité significatifs ont été constatés entre femmes et hommes à

cause de plusieurs facteurs

- La réduction des échanges transfrontaliers a un impact direct sur les taux de pauvreté et les moyens de subsistance dans les zones frontalières.
- L'environnement des échanges transfrontaliers dans les régions frontalières de la RGL, en mettant l'accent sur le Burundi et la RDC
- Cependant, la coordination régionale est un impératif pour maximiser les retombées du projet

Contexte sectoriel et institutionnel

- La pandémie de COVID-19 a eu des impacts sociaux et économiques sévères au Burundi et en RDC
- Le volume des échanges commerciaux entre le Burundi et la RDC est faible mais en croissance
- Les distorsions du taux de change au Burundi constituent un des facteurs contribuant à la faiblesse des volumes d'échanges enregistrés entre les deux pays
- Le commerce terrestre entre le Burundi et la RDC passe par plusieurs paires de postes frontaliers ainsi que par les ports et les points de débarquement sur les rives du lac Tanganyika
- Une grande partie de la frontière commune entre le Burundi et la RDC se trouve sur le lac Tanganyika.
- Le Commerce trans lacustre et transfrontalier a de forts liens en amont et en aval avec les producteurs locaux et les marchés de distribution
- Les marchandises échangées dans les zones frontalières reflètent l'économie locale mais sont principalement composées de produits naturels et de quelques articles manufacturés
- Les interactions commerciales entre le Burundi et la RDC sont vulnérables à des perturbations périodiques.

ables à des perturbations périodiques.

Cependant, le commerce entre le Burundi et la RDC souffre de plusieurs contraintes communes

Les problèmes dus à la mauvaise qualité des infrastructures commerciales sont aggravés par des procédures complexes, opaques et chronophages aux frontières

La RDC et le Burundi se sont engagés à simplifier les procédures pour les petits commerçants

La conception du PFCIGL tient compte de l'éventualité de la mainmise des élites locales ou des protagonistes des conflits sur les produits commercialisables et les chaînes de valeur dans les régions frontalières.

Pertinence par rapport aux objectifs de niveau supérieur

- Le projet est en entière cohérence avec la stratégie du Groupe de la Banque mondiale sur la fragilité, les conflits et la violence pour 2020 – 2025
- Le projet proposé est en entière cohérence avec le Cadre de partenariat national (CPP) du Burundi
- Le projet est en cohérence avec le prochain CPP de la RDC pour les dans la mesure où il vise à contribuer de manière significative aux efforts du gouvernement pour réduire l'extrême pauvreté.
- La région des Grands Lacs est l'une des quatre régions en situation de FCV (Fragilité, conflit et violence) prioritaires dans le cadre de la mise à jour de la stratégie d'aide à l'intégration et à la coopération régionales de la Banque mondiale
- Au niveau régional, le projet contribue à renforcer la capacité à suivre l'avancement vers l'intégration régionale.

Source:

**Project Appraisal Document
(20 juin 2022)**

Validation des études techniques actualisées d'Avant-Projet Détaillé pour la réhabilitation du Port de Rumonge



Mme Godelieve Nininahazwe, DG de l'Autorité Maritime et Portuaire, lançant l'atelier (à sa droite, le RAF du PFCIGL ayant représenté son Coordonnateur. A sa gauche, le Gouverneur de la Province de Rumonge)

Les acteurs du domaine des ports lacustres et les représentants du Gouvernement du Burundi viennent de se réunir pour échanger sur les études actualisées d'Avant-Projet Détaillé (APD) de construction du Port de Rumonge et Provision des Services connexes.

C'était lors d'un atelier de présentation et de validation de ces études organisé à Bujumbura en date du 27 août 2024.

L'événement a été rehaussé par l'autorité provinciale de la Province de Rumonge, la Coordination du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) sous financement de la Banque Mondiale, en présence des hauts cadres des Ministères en charge des Finances, du Commerce et de l'Environnement, des représentants de la Société Civile ainsi que des Projets partenaires

D'après le Directeur Général de l'Autorité Maritime et Portuaire du Burundi, Mme Godelieve Nininahazwe, ayant représenté le Ministère en charge du Commerce, du Transport, de l'Industrie et du Tourisme, l'actualisation de ces études a été effectuée pour « s'assurer que les infrastructures sont conçues pour répondre non seulement aux besoins de tous les utilisateurs mais également qu'elles seront résilientes aux effets des

changements climatiques ».

C'est suite à la montée des eaux du lac Tanganyika due aux changements climatiques que le Gouvernement du Burundi a commandité l'actualisation des études effectuées par le Consultant MARITEC-CONCEPT en 2019 avec l'appui du PFCIGL.

Le Consultant RINA-COMMETE-CONSULMAR a été sélectionné pour cette mission d'actualisation de ces études.



Présentation en téléconférence des études techniques actualisées de construction du Port de Rumonge



Participants dont ceux du PFCIGL



Photo de salle: Modération de l'atelier par le Spécialiste du PCFIGL chargé des Infrastructures

Après la présentation via téléconférence par RINA-COMETE-CONSUMAR de ces études dans leurs volet technique, environnemental et social et économique, des observations portant notamment sur une piste d'accès au Port, l'atténuation des risques environnemental et social et la gestion des produits commerciaux périssables qui vont passer par le Port ont été émis avant leur validation.

D'après le représentant du Ministère en Chargé du Commerce dans ses attributions, il est crucial de suivre l'évolution de ce projet et de créer des occasions permettant de le poursuivre tel qu'envisagé.



Intervention



Intervention



Interventions



La population burundaise et celle de Rumonge en particulier attend impatiemment la réhabilitation et la modernisation du Port dont la concrétisation se profile encore à l'horizon depuis bientôt sept ans. ■



Intervention

Le Numéro 1

du Bulletin
PFCIGL Infos

Juillet Août
2024



Le Personnel du PFCIGL , pour un environnement assaini de travail



Personnel du PFCIGL dans assurant la propreté



Personnel du PFCIGL dans assurant la propreté

Le personnel du Projet de Facilitation du Commerce et Intégration dans la région des Grands Lacs (PFCIGL) s'est, au matin du 12 août 2024, rassemblé pour des travaux d'entretien à l'Immeuble SOCAR où il travaille.

« Nous sommes en train de faire ces travaux pour répondre à l'ordre du Président de la République qui nous a demandés de faire la propreté autour de là où nous travaillons.

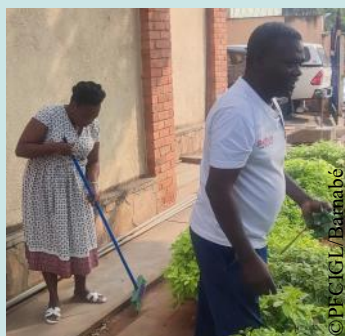
Comme nous sommes locataires de l'Immeuble SOCAR, nous avons choisi de le faire juste derrière l'aile que nous louons », a indiqué Mme Clotilde Nizigama, Coordonnateur du PFCIGL à la Télévision Nationale qui faisait le tour de la ville dans le cadre de l'appel du Président.

Vêtus en tenue de Sport, les membres du personnel du Projet se sont activés à arracher les mauvaises herbes, ramasser du papier, des branches d'arbres et des feuilles mortes tombés par terre. L'aile du Bâtiment occupée par le

Projet dispose d'un incinérateur ayant servi par la suite à bruler les ordures ramassées. ■



Incinérateur



Personnel du PFCIGL dans assurant la propreté



ILS ONT DIT....

« Nous devons redoubler d'efforts pour écouter ceux dont on n'entend souvent pas la voix, pour agir en leur faveur, ceux qui vivent dans la pauvreté, et parmi eux, en particulier, les autochtones, les personnes âgées, les handicapés, les chômeurs, les migrants et les minorités.

Nous devons les soutenir dans leur lutte pour échapper à la pauvreté et bâtir une vie meilleure pour eux-mêmes et pour leurs familles ».

BAN KI MOON

Secrétaire Général des Nations Unies, in [Message à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale pour l'Élimination de la pauvreté, édition 2013.](#)

« Le verbe « aimer » est un verbe très difficile à conjuguer. Au passé, il n'est pas simple, au présent, il est imparfait, et au futur, il est conditionnel ».

Jean COCTEAU

« Le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de vaincre ce qui fait peur ».

Nelson MANDELA

<https://citations.ouest-france.fr/citation-nelson-mandela/courage-absence-peur-capacite-vaincre-125130.html>

« Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre ».

Karl Marx

Voir sur <https://citations.ouest-france.fr/citation-karl-marx/celui-connaît-histoire-condamne-revivre-14558.html>

« Celui qui ne parle ni ne rit ne connaît rien à la vie. »

Proverbe Chinois.

https://citation-celebre.leparisien.fr/citations/48955#google_vignett

« La parole douce rompt la colère, la parole dure excite la fureur ».

Bible

Livre des Proverbes

Voir sur <https://citations.ouest-france.fr/citation-la-bible/parole-douce-rompt-colere-parole-118853.html>

« La parole est très puissante. La parole ne décrit seulement pas la réalité. La parole crée la réalité qu'elle décrit. »

Desmond TUTU

Voir sur <https://citations.ouest-france.fr/citation-desmond-tutu/parole-tres-puissante-parole-decrit-143920.html>

PFCIGL-INFOS:

VOTRE BULLETIN BIMESTRIEL
D'INFORMATION



RÉDACTION/MISE EN PAGE

Barnabé Ndayikeza

COMITE DE LECTURE

Experts du PFCIGL

PHOTO DE COUVERTURE

©PFCIGL/
ILLUSTRATION

©PFCIGL/Barnabé Ndayikeza

ADRESSE :

Immeuble SOCAR, jonction Bld de l'Indépendance et Avenue d'Italie,
B.P. : 1590 Bujumbura, Burundi
Tél : 22 24 95 95 –Twitter: @PfciglBurundi